

**DIPLOME D'UNIVERSITE**

**DESASTRES SANITAIRES**

**3<sup>ème</sup> Cycle**

**UFR de rattachement : UFR des Sciences Médicales.**

**ARTICLE I : OBJET**

L'Université de Bordeaux organise un diplôme d'université des Désastres sanitaires dont l'objectif est d'assurer la formation du personnel du corps sanitaire pour faire face à une situation d'urgence collective, réalisée par les catastrophes naturelles ou conflictuelles ou industrielles.

Cette formation porte sur la gestion, l'organisation et la technologie propre des soins en ces situations d'exception.

**Ce diplôme doit :**

- ▶ permettre l'inscription à un fichier national des médecins aptes à la médecine de catastrophe ;
- ▶ faciliter l'intégration du médecin dans les corps de sapeurs-pompiers et de la protection civile en France et à l'étranger ;
- ▶ permettre aux volontaires des organisations humanitaires d'acquérir une formation générale ;
- ▶ donner un enseignement complémentaire et indispensable aux médecins inspecteurs de la santé responsables de la santé publique dans les régions.

**ARTICLE II : RESPONSABLES DE LA FORMATION**

**Responsable Principal :**

**Professeur Xavier COMBES**

Hôpital Pellegrin - SAMU

Place Amélie Raba Léon

33076 BORDEAUX Cedex

05 56 79 49 47

[xavier.combes@chu-bordeaux.fr](mailto:xavier.combes@chu-bordeaux.fr)

**Co-responsable:**

**Docteur Jean-Michel DINDART**

Pôle urgences Adultes SAMU-SMUR

Hôpital Pellegrin

Place Amélie Raba Léon

33076 BORDEAUX Cedex

05 56 79 54 21

[jean-michel.dindart@chu-bordeaux.fr](mailto:jean-michel.dindart@chu-bordeaux.fr)

## **ARTICLE III : ORGANISATION GENERALE DE LA FORMATION**

Le nombre d'inscrits est limité à **25** (incluant les étudiants inscrits à la capacité de médecine de catastrophe).

La durée est d'un an : **66 heures** environ d'enseignement sont dispensées chaque année.

La présence à l'enseignement est obligatoire pour sa validation.

Les cours ont lieu de janvier à mai.

Les enseignements ont lieu tous les ans sur bordeaux, et une fois tous les deux ans et à l'Océan indien (La Réunion-Mayotte).

**Ce diplôme n'est pas ouvert aux stages.**

## **ARTICLE IV : CONDITIONS D'INSCRIPTION**

Sont admis à s'inscrire :

- Les Docteurs en Médecine Française,
- Les professionnels de la santé, ayant une expérience professionnelle (SAMU - SMUR - Urgences) et sur examen de dossier.
- Les médecins étrangers pourvus d'un diplôme de Docteur d'Université Française en Médecine ou d'un diplôme d'un pays étranger permettant d'exercer la médecine dans ce pays,

Une autorisation pédagogique d'inscription préalable est à demander au Professeur COMBES (lettre de motivation, CV et diplôme requis pour accéder à la formation (obligatoires)).

## **ARTICLE V : COUT DE LA FORMATION**

En formation initiale : 500€ /an

En formation continue :

- Reprise d'études non financée : **500€ /an**,  
(Sur présentation d'une pièce justificative : notification de non prise en charge au titre de la Formation Continue),
- Reprise d'études financée : **950€ /an**,

Auquel s'ajoutent les droits d'inscription correspondant à la base du droit d'inscription de Licence.

## **ARTICLES VI : CONTROLE DES CONNAISSANCES ET VALIDATION DU DIPLOME**

**Composition du jury :**

Il est composé d'au moins 3 membres, et présidé par le Professeur responsable du diplôme.

Sa composition nominative est approuvée avant les sessions d'examens par le Président de l'Université.

**Modalités :**

La présence en cours est obligatoire.

Les études seront sanctionnées par :

- Une épreuve écrite de 3 heures (QROC et QR) sur les acquisitions théoriques notées sur 20,
- Un examen pratique des techniques ou d'étude de cas (pas de notation à l'épreuve pratique).

Pour être admis, le candidat devra obtenir la moyenne à chacune des deux épreuves.

Il y a deux sessions d'examen écrit par an. Les étudiants ne peuvent se présenter à la deuxième session que s'ils ont passé la première. Les étudiants ne peuvent passer l'examen qu'à Bordeaux ou lors des années où le DU sur l'Océan indien à l'île de la Réunion.

Le redoublement est autorisé.

## **ARTICLE VII : DELIVRANCE DU DIPLOME**

Après obtention, le Diplôme est remis à l'étudiant :

- par voie postale après une demande écrite
- en main propre sur présentation d'une pièce d'identité

**Création :** Conseil de l'Université du 13/07/1983

**Modifications :** Conseil de l'Université du 12/07/1984

**Rattachement au département santé et développement du Diplôme d'Université des Désastres Sanitaires :** Conseil de l'Université du 20/06/1985

**Modifications :** changement de responsable : Conseil ISPED du 23/06/1998  
C.A. du 24/09/1998

**Modifications :** augmentation des droits : C.A. du 15/09/1999  
Conseil ISPED du 17/11/1999  
C.A. du 17/05/2002  
Conseil ISPED du 29/05/2002  
Conseil ISPED du 19/05/2004  
C.A. du 06/07/2004

**Mis à jour** le 19 avril 2007

**Changement d'UFR de rattachement (UFR Sciences Médicales), changement du niveau d'études (3<sup>ème</sup> cycle) et modifications :** Conseil UFR Sciences Médicales du 16/04/2012  
Conseil ISPED du 16/05/2012  
C.E.V.U. du 04/10/2012

**Modifications :** Conseil UFR Sciences Médicales du 06/07/2015  
Conseil du Collège Sciences de la santé du 16/07/2015

**Changement de responsable et modifications :**  
Conseil UFR Sciences Médicales du 09/12/2019  
Conseil du Collège Sciences de la santé du 16/12/2019

**Modifications :** Conseil UFR Sciences Médicales du 05/02/2024  
Conseil du Collège Sciences de la santé du 13/02/2024  
**(Version 12)**

**Modifications (coresponsable, volume horaire, lieu de formation) :**  
Conseil UFR Sciences Médicales du 03/11/2025  
Conseil du Collège Sciences de la santé du 25/11/2025  
**(Version 13)**

**ANNEXE FORMATION DU DESASTRES SANITAIRES**  
**1<sup>er</sup> séminaire (décembre année en cours )+2<sup>nd</sup> séminaire (mars n+1)**

Thèmes renseignés	Volume horaire	Nom et qualification des enseignants
Présentation du cours et de participants	1h	Pr Xavier Combes responsable Dr JM Dindart co-responsable formation médecine de catastrophe (SAMU33 Chu de Bordeaux)
Sureté et Sécurité d'un établissement de santé	1h30	M. Christophe Rocacher (responsable Sûreté Chu Bordeaux)
Feux de forêts, feux d'habitation et feux d'hôpital	3h	Dr François Pantaloni (Chef de Service du SSM SDIS 33)
La Covid 19, impact sur les systèmes de soins	3h	Pr Xavier Combes-Dr Jean-Michel Dindart (SAMU33)
Le triage en situation de catastrophe	2h	Dr Jean-Michel Dindart (SAMU33 Chu Bordeaux)
Situations Sanitaires Exceptionnelles et Organisation de la santé-Le dispositif ORANS	3h	M. Stéphane Gillet (Cadre NRBC CHU Bordeaux)
Qu'est-ce que la catastrophe ?	1h30	Dr Eric Tentillier (SAMU33)
Début de chaîne des secours médicaux extrahospitaliers	3h	Dr Eric Tentillier (SAMU33)
Fin La chaîne des secours médicaux extrahospitaliers	1h	Dr Eric Tentillier (SAMU33)
Rassemblement de foule	2h	Dr Eric Tentillier (SAMU33)
Les lots PSM2 Gestion de la pharmacie dans un PAM « Le comptoir pharmaceutique »	3h	Dr Jean-Sébastien Durand (SAMU 33) et Dr Frédérique Pribat (pharmacie CHU Bordeaux)-Référents SSE ESR CHU Bordeaux)
Psychiatrie de catastrophe : psycho-traumatologie et Cellule d'urgence Médico-psychologique	3h	Dr Charles Martin-Dr Grabot (CUMP Bordeaux)
JO Paris 2024 à Bordeaux- Retour d'expérience des matchs au stade de bordeaux. Organisation des hôpitaux en situation d'exception- Le plan Blanc ou le PGTHSSE 2024	3h	Dr Jean-Michel Dindart (SAMU 33 CHU Bordeaux)
Enjeux de la prise en charge du blessé par arme de guerre	1h30	Dr Marc PUIDUPIN Médecin Général Représentant territorial du SSA auprès de l'ARS Nouvelle Aquitaine
Risque Biologique et Bioterrorisme Retex épidémie Ebola Guinée 20215	2h30	Dr Jean-Michel DINDART Co-responsable de la formation d (Praticien Responsable adjoint SAMU 33) référent SSE, Conseiller technique Mission NRBC de la Zone Nouvelle Aquitaine-
Risque climatiques Nouvelles épidémies exemple de la dengue	3h	Pr Xavier COMBES (SAMU 33)
Spécificités pédiatriques du Damage Control	1h	Dr Julien Naud (Responsable du CESU 33 CHU Bordeaux)
Tremblements de terre et Crush Syndrome Modélisation de prédiction des victimes d'attentat par explosion ou fusillade.	3h	Dr Simon Pierre Corcostegui de la BSPP (Paris)

Méthode de raisonnement tactique exemples d'application aux plans ORSEC NOVI	3h	Dr SP Corcostégui de la BSPP (Paris)
Risque chimique EPT et Antidotes C en Dotation	3h	Dr Jean-Michel Dindart-Dr Jean-Sébastien Durand-Dr Frédérique Prbat- pharmacienne SSE- Référent NRBCE/SSE de la zone Défense Nouvelle-Aquitaine (ZDNA)
Risque radionucléaire et Antidotes NR en Dotation	3h	Dr Jean-Michel Dindart-Dr Jean-Sébastien Durand-Dr Frédérique Prbat- pharmacienne SSE- Référent NRBCE/SSE de la zone Défense Nouvelle-Aquitaine (ZDNA)
Ateliers pratiques par roupes Sérious Games-ORSEC NOV-P Blanc Procédures de soins en EPI NRBC Toxidromes NRBC : Jeu sur tabler Triage au PRV et Save Marche Ryan	7h30	Dr Jean-Michel Dindart-Dr Jean-Sébastien Durand-Dr Frédérique Pribat (Pharmacienne SSE) -M. Stéphane Gillet (CDSI SSE et l'équipe SSE du SAMU 33 ESR ZDNA Formateurs SSE SAMU33
Module Médecine militaire Secours et médicalisation au combat/ateliers pratiques - Simulation AMAVI BAG Exercice pratique sur le terrain Comptant pour la validation du diplôme	8h30	Pr Xavier Combes-Dr Jean-Michel Dindart-Dr Jean-Sébastien Durand-Stéphane Gillet CCS et l'équipe SSE du SAMU 33 ESR ZDN MC E.PY-Major Bellet et équipe des formateurs du Centre de formation de l'hôpital Robert picqué SSA